



COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

LE 02.09.2024

Visioconférence et télématique

Présents :

M. BELLISSENT, CUCURULO, DESHEULLES, GALLIOT, GIFFARD, GRESSENT, HAMON, JULIEN, KOCISZEWSKI, LE MAISTRE

Par voie télématique :

M. Pierre LERESTEUX
MM. RAHO et VOISIN

Assistent sans voix délibérative : Mmes ABERGEL et DAYAUX et M. CIAPA CARVAILLO

1 - CNOSF

Suite aux audiences du 28 et 29 août 2024, le conciliateur a proposé deux accords lors de l'audience. Thomas CIAPA CARVAILLO expose ces deux dossiers.

1.1 - ENTENTE SPORTIVE PLATEAU FOUCARMONT - REALCOMP

Après un rappel des faits et discussions autour de ce dossier, les membres se positionnent favorablement à la majorité (9 pour, 3 abs, 1 contre).

1.2 - F.C. DE L'ELLE

Après un rappel des faits et discussions autour de ce dossier, les membres se positionnent favorablement à la majorité (8 pour, 2 abs, 3 contre).

Les deux accords seront acceptés et signés électroniquement par Pierre LERESTEUX.

2 - DEMANDES DU DFSM

Les membres ont reçu deux demandes émanant du District de Football de Seine-Maritime par l'intermédiaire de son Président Jean-Yves JULIEN. Celui-ci expose les deux dossiers dans lesquels il souhaiterait que les membres du Comité de Direction se positionnent. Pour ces deux cas, M. JULIEN ne prend pas part aux votes.

En premier lieu, il expose la demande du club de SOLIDARITE S. GOURNAY pour sa réintégration en Régional 3. M. DESHEULLES rappelle que le club a reçu la décision du CNOSF et l'expose aux membres. Diverses échanges ont lieu et les membres refusent majoritairement cette demande (1 pour, 7 contre, 4 abstentions).

Les membres regrettent la gestion de ce dossier et informent le club qu'il détient toujours la possibilité de saisir le Tribunal Administratif.



Le second dossier concerne une demande de l'AM.S. MADRILLET CHATEAU BLANC. Jean-Yves JULIEN explique que les deux accessions de U18 D1 transmises à la Commission Régionale des Compétitions étaient erronées après traitement de l'ensemble des dossiers de discipline au sein du District en fin de saison dernière, le club se retrouvant lésé par sa non-accession alors qu'il en avait acquis le droit. Jean-Yves JULIEN souhaite donc que l'équipe soit intégrée au championnat Régional 2 U18 amenant un groupe à 11 au lieu de 10. Après discussions, les membres acceptent à la majorité cette demande (9 pour, 1 contre, 2 abstentions).

Le Président Délégué,



Jean-Michel KOCISZEWSKI

Le Secrétaire Général,



Roger DESHEULLES

